

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERESDate convocation
27/10/2021Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 6
Nombres de membre Absents : 5
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 7Date Affichage
27/10/2021

Séance du 10 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un le dix novembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : BRILLARD M., CORREIA J, LAUBRAY. J, MIRAN P, VAILLS S.

Absente excusée : DABOUIS N.

Absents : DOMINGO J.D, PICHEYRE V, BADIE F, PUJOL D.

Procurations : DABOUIS N. à LAUBRAY J., PICHEYRE V. à VAILLS S., DOMINGO J.D à PETITQUEUX P.

Objet de la Délibération : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNNE 2021Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

Nom de l'association	Montant attribué
Amicale des Sapeurs-Pompiers du Capcir	1 500€
Rugby Athletic Cerdagne Capcir	100€
Club des Sports de Formiguères	2 150€
Ski Club	2 150€
Ski Capcir Haut conflent (Ski de fonds)	350€
Temps Danse	350 €
Association Chapelle de Villeneuve de Formiguères	150€
Club de glace (Hockey Club)	150€
Parents d'élèves Capcir	300€
Association Lieutenant de louveterie des Pyrénées Orientales	50€
Association de sauvegarde et de mise en valeur des terres de Matemale et Formiguères	300€
Groupement Pastoral Balcere Lladure	300€
Les Restaurants du Cœur	200€
Club de randonnée Haut Canton	100€
Ecole de Musique Capcir Haut-Conflent	650 €
Comité des Fêtes	1 000€
Téléthon	200€
Total	10 000€

DECIDE d'inscrire ces montants sur le budget communal 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 10 novembre 2021

Le Maire
P. PETITQUEUX